Numéro de Révision: 002.0 **Date de sortie:** 03/21/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LPG 162ML PLYFLA TRIM&BB 12SC**
Numéro IDH: 1685871
Type de produit: Mastic d'étanchéité
Restriction d'utilisation: Non identifié
Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center
1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711
TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC
1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION DES YEUX	2A

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention: Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Stockage: Non prescrit
Élimination: Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	50 - 60
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0.1 - 1
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau: Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantité d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.

Ingestion: Rincer la cavité buccale. Ne pas boire ni vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: L'eau pourra ne pas convenir comme moyen d'extinction, mais pourra aider à garder les contenants adjacents, frais.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas. S'il s'évapore au point d'assèchement, le résidu solide présente un risque léger d'incendie.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage: Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété de cette matière avec la peau. Tenir hors de portée des enfants.

Stockage: Protéger du gel.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utilisez la ventilation épuisée locale.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux: Aucune requise en usage normal.

Protection de la peau: Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: blanc
Odeur: Acrylique
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: 7.3 - 7.7
Pression de vapeur: 15 mm/hg (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition: 100 °C (212°F)
Point/domaine de fusion: Non disponible
Gravité spécial: 1.69
Densité de vapeur: Plus lourd que l'air, (Air = 1)
Point d'éclair: Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Non applicable
Taux d'évaporation: 0.5 (Butylacétate = 1)
Solubilité dans l'eau: Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non disponible

Teneur VOC: < 1.5 %; 30 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité: 120,000 - 152,000 cp
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

Produits incompatibles: Aucune prévue.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.
Contact avec la peau: Le contact prolongé ou répétitif avec ce produit peut assécher ou dégraisser la peau.
Contact avec les yeux: Le contact avec le produit non durci peut irriter les yeux.
Ingestion: L'ingestion du produit est peu probable. Toutefois, l'ingestion peut produire une irritation et des troubles gastrointestinaux.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 11, 15

Préparé par: Mary Ellen Roddy, Directeur, Affaires Réglementaires

Date de sortie: 03/21/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.